

## AMDCS recommandation I Prothèses totales, prothèses immédiates

Etat: janvier 2010

# PROTHESE TOTALE, PROTHESE IMMEDIATE

Pour simplifier la lecture du texte ci-dessous, nous utilisons la forme masculine ou féminine déterminante dans la profession; cela inclut à chaque fois automatiquement l'autre forme féminine ou masculine.

## Environnement, évidence

En présence de bonnes conditions au palais et d'une capacité d'adaptation psychique et physique, il faut préférer normalement, chez un patient qui n'a plus de dents, une réhabilitation au moyen d'une prothèse „normale“, ce qui représente un traitement simple, efficace et adéquat

## Indications de traitement

- Mâchoire édentée
- Il est indiqué de mettre en place une prothèse provisoire (voire prothèse partielle 4611) en cas d'extraction étalée dans le temps, une prothèse immédiate 4601 en cas d'extraction multiple en une séance, comme solution pour 2 à 5 ans.

## Variantes de planification

Dans le cadre d'une médecine dentaire sociale, les variantes de planification suivantes sont possibles:

- j Pas de traitement, pas de prothèse
- j **Prothèse partielle en résine avec crochets en fil d'acier** / pos. tarif. 4611 / prothèse de construction
- j **Prothèse immédiate / pos. tarif. 4601, y compris un rebasage indirect**  
durée d'usage estimée entre 2 et 8 ans
- j **Prothèse complète / prothèse totale / pos. tarif. 4600**  
durée d'usage estimée entre 5 et 15 ans, solution définitive  
(n'est autorisée dans les PC et à l'AS que dans des conditions adaptées et très stables)

**(Une prothèse hybride / pos. tarif. 4615 ne peut pas être autorisée en médecine sociale)**

## Documents de planification

Le dentiste-traitant doit transmettre aux services sociaux:

- j une planification détaillée avec le devis ainsi que le devis détaillé des frais de laboratoire (tarif LAA), selon les données de planification et de traitement jointes
- j année de la dernière installation d'une prothèse

## Facturation

**Médecin-dentiste: au tarif de médecin-dentiste de l'assurance-sociale („Tarif-AS“, ancien "tarif-Suva“)**

**Prestations de technique dentaire:** ce sont des dispositifs sur mesure au sens de la législation sur les dispositifs médicaux, pour lesquelles le médecin-dentiste traitant est responsable. Par conséquent, le médecin-dentiste traitant assume les frais de technique dentaire, les paie, les préfinance et les ajoute à ses propres frais de traitement, sans supplément.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le tarif de technicien dentaire s'applique, selon la liste de concordance PC+ AS (colonne verte) et avec une valeur de point de Fr. 1.00 (sous réserve d'une adaptation ultérieure à la valeur du point LAA).

Dans le canton de Vaud, le nouveau tarif de laboratoire à Fr. 1.00 le point n'est applicable que pour les dossiers traités via MEDIDENT.

## Eléments de planification de médecine sociale dans le domaine „prothèse totale“

### 4600: Prothèse totale

**Indication:** maxillaire totalement édenté avec un support de prothèse largement stable depuis au moins 18 mois.

**Durée d'usage estimée:** de 5 à 15 ans, solution définitive

Selon le domaine social, les éléments suivants s'appliquent:

**Domaine de l'asile** cas exceptionnel

**PC, aide sociale, (réf.)** Cas normal, avec des conditions stables pour une prothèse

#### **Etendue des prestations, critères techniques:**

selon le tarif de dentiste: planification, discussion, premier moulage, moulage antagoniste, essai avec les dents antérieures, puis total, détermination de la dimension verticale, choix de la forme et de la couleur, mise en place individuelle, mise en bouche, instruction sur la manipulation; si c'est indiqué, l'empreinte avec fourchette indiv., la prise d'occlusion, les contrôles ultérieurs peuvent être facturés séparément.

**Empreinte:** Première empreinte avec porte-empreinte confectionné, deuxième empreinte avec porte-empreinte individuel et marge fonctionnelle

**Prise d'occlusion:** dans le cas normal, prise d'occlusion simple, arc facial et enregistrement des piliers dentaires (lorsque les prothèses MS/MI sont réalisées en même temps)

<b>Facturation:</b>	<b>médecin-dentiste:</b>	Position tarifaire 4600	
	<b>Technique dentaire:</b>	Enveloppe des coûts 1 prothèse, matériel et TVA compris	Fr. 1'000 à 1'200
		Enveloppe des coûts 2 prothèses, matériel et TVA compris	Fr. 1'900 à 2'300

### (4601): Prothèse immédiate

**Indication :** dentition isolée allant vers un maxillaire édenté par délabrement

**Durée d'usage estimée:** de 2 à 5 ans

Selon le domaine social, les éléments suivants s'appliquent:

**Domaine de l'asile** situation normale

**PC, aide sociale, (réf.)** situation normale lorsque les conditions pour une prothèse ne sont pas stables

#### **Etendue des prestations, critères techniques:**

selon le tarif de dentiste: planification, discussion, premier moulage, moulage antagoniste, détermination de la dimension verticale, choix de la forme et de la couleur, mise en bouche, instruction sur la manipulation; si c'est indiqué : l'empreinte avec fourchette indiv., la prise d'occlusion (si ce n'est pas positionnable manuellement), les contrôles ultérieurs peuvent être facturés séparément.

**Empreinte:** Empreinte alginate avec fourchette confectionnée, év. empreinte avec fourchette indiv.

**Prise d'occlusion:** év. simple prise d'occlusion manuelle, le cas échéant chablon en cire

**Préparation des dents voisines:** Obturation en ciment (GIC, compomer), pour les solutions définitives obturation composite, les traitements endodontiques doivent être spécialement motivés

**Traitement préalable d'autres dents** avec besoin urgent de traitement sur la même arcade selon planification spéciale / recherche de coût / autorisation de prise en charge

**Dans les deux années suivantes, il est possible de facturer jusqu'à deux séances de retouches indirectes par prothèse**

<b>Facturation:</b>	<b>médecin-dentiste:</b>	Position tarifaire 4601	
	<b>Technique dentaire:</b>	Enveloppe des coûts, y c. TVA	Fr. 800 à Fr. 1'100

### 4611: Prothèse à crochets coulés

**Indication:** Dentition isolée avec pronostic limité allant vers un maxillaire édenté par extraction consécutive des dents restantes sur une période de 2 à 5 ans, y compris l'adaptation de la prothèse de construction

Voire la recommandation H Prothèse partielle